

224C2228
FR0000079659-FS0824

7 novembre 2024

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

COMPAGNIE DU CAMBODGE

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 6 novembre 2024, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenus le 31 octobre 2024 :

- la société par actions simplifiée Socfrance¹ (31-32 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COMPAGNIE DU CAMBODGE et détenir individuellement 4 482 280 actions COMPAGNIE DU CAMBODGE représentant autant de droits de vote, soit 7,38% du capital et des droits de vote de cette société² ; et
- la société anonyme Financière du Champ de Mars SA³ (43 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COMPAGNIE DU CAMBODGE et détenir individuellement 2 798 700 actions COMPAGNIE DU CAMBODGE représentant autant de droits de vote, soit 4,61% du capital et des droits de vote de cette société².

Ces franchissements de seuils résultent de la fusion-absorption de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard par COMPAGNIE DU CAMBODGE⁴.

À cette occasion, M. Vincent Bolloré n'a franchi aucun seuil et détient, au 31 octobre 2024, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 60 025 740 actions COMPAGNIE DU CAMBODGE représentant autant de droits de vote, soit 98,87% du capital et des droits de vote de cette société², réparties comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Plantations des Terres Rouges S.A.	34 796 400	57,32
Compagnie des Glénans	12 344 600	20,33
Bolloré SE	5 596 400	9,22
Socfrance	4 482 280	7,38
Financière du Champ de Mars S.A.	2 798 700	4,61
Bolloré Participations SE	6 920	0,01
Socarfi	440	ns
Total M. Vincent Bolloré	60 025 740	98,87

¹ Contrôlée par M. Vincent Bolloré.

² Sur la base d'un capital composé, au 31 octobre 2024, de 60 708 890 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Contrôlée par M. Vincent Bolloré.

⁴ Cf. notamment communiqué de la société COMPAGNIE DU CAMBODGE du 31 octobre 2024.